Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212200885-20260723-0206072026-DE

COMMUNE DE KERIEN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 JUILLET 2026

Délibération n°02-06-07-2026

Date de convocation : 25 Juin 2026
Date d'affichage : 25 Juin 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10
Absents : 01
Procuration : 00

Absents : LE TOQUIN Esther

Secrétaire de séance : GAUTIER Brigitte

Etaient présents : Mesdames Messieurs BOUTIER Yvon, HENRY Denis, GAUTIER Brigitte, LE BRIS Gildas, FLOHIC Christelle, IZAMBOURG Antoine, LEMONNIER Didier, RE Emilie, SALLIOU Marylène, THOMAS Éric.

L'an deux mille vingt-six, le lundi six juillet à 20 h15, le Conseil municipal de la commune de Kerien, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUTIER Yvon, Maire.

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION A KEROPARS
FAITE LA L'EARL David THOS

Monsieur le Maire, Yvon BOUTIER, présente au Conseil municipal la demande d'acquisition d'une portion du chemin d'exploitation situé à Keropars, faite par l'EARL DAVID THOS, en date du 05 Mars 2026.

Le bornage et les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Après échange, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents, d'émettre favorable à la demande d'acquisition du chemin d'exploitation au prix de 1 528 € par hectare.

Il conviendra de mesurer la superficie de la portion du chemin d'exploitation à vendre.
Une enquête publique sera menée.

Fait et délibéré à Kerien, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 23 juillet 2026

GAUTIER Brigitte, Deuxième Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

MAIRIE DE KERIEN 22480 (CÔTES D'ARMOR)

BOUTIER Yvon
Maire

MAIRIE DE KERIEN 22480 (CÔTES D'ARMOR)